



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/03/2026

**Nombre de membres  
composant le Conseil  
Municipal : 15**

**Nombre de membres  
en exercice : 15**

**Nombre de Conseillers  
Présents : 9**

**Nombre de Conseillers  
représentés : 4**

**Début de séance : 20h00**

**Fin de séance : 22h25**

**DATE DE CONVOCATION**  
24/02/2026

**AFFICHAGE LE**  
06/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 2 mars, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 24 février 2026, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

**Présents :**

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Nicolas Métivier, Bénédicte Lavier, Thierry Rolland, Francis Meuterlos, Samuel Péridy, Sandrine Boillot.

**Excusés :** Audrey Tétart, Florence Collino, Gaël Marandin, Estelle Remacle, Vanessa Jeannin, Hervé Lacroix.

**Absent :**

**Pouvoirs :** Audrey Tétart à Gérard Dèque, Hervé Lacroix à Sandrine Boillot, Vanessa Jeannin à Lucie Jurcevic, Florence Collino à Bénédicte Lavier

**Secrétaire :** Francis Meuterlos

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Mme Magali MOUROT, titulaire de l'examen pro d'ingénieur a pu être inscrite sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché. Depuis 8 ans, suite à l'obtention de son examen, elle était inscrite sur la liste à promouvoir au niveau du centre de gestion mais le nombre de candidats ne lui permettait pas d'être nommée.

Cette année encore les places étaient très restreintes et il lui a été proposé d'être nommée sur le grade d'attaché, son emploi étant suffisamment polyvalent, et le nombre de place moins limité.

De son côté, M. Pierrick SIMON a pu être promu au grade d'agent de maîtrise grâce à son ancienneté et à la nature de ses fonctions d'encadrant qu'il occupe depuis plusieurs années sans pour autant avoir le grade.

M. le Maire a participé à plusieurs réunions pour arriver à cette reconnaissance et il est très heureux de pouvoir nommer aujourd'hui ces agents sur leur nouveaux grades, à compter du 3 mars 2026.

Le tableau des emplois de la collectivité est donc revu comme suit :

- suppression d'un poste de technicien et création en lieu et place d'un poste d'attaché territorial, pour l'emploi de chargé de projets à temps plein.
- suppression d'un poste d'adjoint technique et création en lieu et place d'un poste d'agent de maîtrise à temps plein.

Les élus aimeraient connaître l'impact financier de cette décision.

L'impact sur le budget n'est pas très important immédiatement mais à prendre en considération dans le cadre de l'avancement d'échelon des agents, au fur et à mesure de leur ancienneté.

Les élus tiennent à féliciter les agents pour leur réussite.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve la modification du tableau des emplois de la collectivité, pour permettre la création des postes nécessaires à la nomination des agents promus.**
- **AUTORISE LE MAIRE À SIGNER LES PIÈCES S'Y RAPPORTANT.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Métabief,

Le Maire,

Gérard DEQUE

